

RENTREE DE SEPTEMBRE 2019 Site Institution

Madame, Monsieur,
Chers Parents, Chers élèves,

Vous trouverez ci-joint les informations nécessaires à la répartition de la rentrée 2019.
Je vous remercie de bien vouloir en prendre attentivement connaissance.

L'établissement rouvrira ses portes le 21 août. La rentrée des élèves aura lieu lundi 2 septembre. Toute l'équipe éducative aura alors à cœur de vous accueillir pour une nouvelle année au sein de l'Institution – La Providence.

Pour l'heure, nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances en famille.
Cordialement.

Le Chef d'établissement
Vivien JOBY

1 – HORAIRES DE RENTREE A L'INTERNAT

L'accueil se fera au : **2 rue du Collège 35400 Saint-Malo**

Dimanche 1er septembre à 18h00		Tous les internes
18h-18h45	Atrium (accueil)	Accueil des familles Remise des clés et installation en chambre
18h45-19h45	Auditorium	Réunion d'information obligatoire (internes et parents) pour les <u>nouveaux</u> internes (départ des parents au terme de la réunion)
20h	Self	Repas
20h30	Hall l'Agora	Visite guidée pour les nouveaux internes

2 – HORAIRES DE RENTREE AU LYCEE

➤ **SECONDE GENERALE :**

Lundi 2 septembre : entrée par la Place Saint Aaron :

Les élèves de seconde seront accueillis soit à 9h (seconde 1 à 6) soit à 9h30 (seconde 7 à 12) selon leur classe, qui leur sera spécifiée **par Ecole directe sur le compte parents** la dernière semaine d'août. **L'information ne sera en aucun cas donnée par téléphone.**

Les élèves seront libérés au plus tard à 14h30

Restauration : les élèves, qui en ont fait la demande, recevront une carte restauration - type porte-monnaie électronique - durant cette matinée d'accueil. Le service restauration leur est exclusivement réservé ce jour. Nous les invitons à en profiter pour



découvrir le fonctionnement et créditer leur carte restauration afin de déjeuner sur place (chèque à l'ordre de Compass ou espèces : minimum 10 euros). Le rechargement est également possible le soir même à partir du site du lycée (www.ism-lapro.fr / rubrique « restauration e chargement »).

Début des cours selon l'emploi du temps hebdomadaire le mardi 3 septembre avec photos de classe et individuelles.

➤ **PREMIERE GENERALE - PREMIERE STMG - TERMINALE GENERALE – TERMINALE STMG :**

Lundi 2 septembre à l'Agora pour l'accueil :

14h30	Première	prise en charge par les professeurs principaux
15h00	Terminale	prise en charge par les professeurs principaux

Début des cours : mardi 3 septembre avec photos de classe et individuelles

3 – REGLEMENT INTERIEUR

Vous avez validé et signé numériquement le règlement intérieur lors de l'inscription ou la réinscription.

Merci de prendre note de cette modification : le paragraphe 2.2 est modifié : le carnet de suivi n'existe plus. Nouvelle procédure en PJ « Ecole Directe ».

4 – FOURNITURES SCOLAIRES ET MANUELS

. Fournitures : il n'y a pas de liste-type de fournitures scolaires. Nous vous recommandons de ne pas faire de dépenses trop importantes à ce sujet et d'attendre les conseils des enseignants pour des achats, en particulier pour la calculatrice.

Le minimum exigé pour le début : un agenda ainsi que de quoi écrire, prendre des notes et les classer.

Veillez prévoir également une blouse blanche en coton pour les TP de sciences.

. Manuels scolaires : Le Conseil Régional a modifié les règles de prise en charge des manuels scolaires. Désormais, il participe pour partie au financement des livres scolaires, directement auprès de l'établissement.

Cette mesure étant mutualisée, vous n'avez pas à acheter les livres, **le lycée fournira l'ensemble des ressources numériques ou papier dont votre enfant aura besoin.** L'élève est responsable de ses livres, ils sont attribués nominativement (un code barre par livre). Il doit en prendre soin, merci de les couvrir et d'y inscrire vos nom, prénom, classe.

. Tablettes pour les élèves de seconde :

Le déploiement et l'utilisation des tablettes feront l'objet d'informations et de consignes précises annexées au règlement intérieur.

5 – TRANSPORTS SCOLAIRES

. Agglomération de Saint-Malo :

- Nouvelle demande d'abonnement : si vous ne disposez pas de la demande de carte « Malo Agglo Transport » (réseau MAT Malo), veuillez à prendre contact avec le secrétariat du lycée : dossier à retourner ensuite **directement** auprès de Malo Agglo Transport.

- Renouvellement de carte : vous recevrez directement à votre domicile le formulaire de réabonnement.

. Hors agglomération de Saint-Malo :

Vous avez reçu la demande de carte de transport ou de renouvellement (hors Saint-Malo) du Conseil Régional (majoration de 40 € en cas de retard sans justificatif valable). En cas de problème, s'adresser aux secrétariats du lycée.

6 – ASSURANCE SCOLAIRE

Nous avons fait le choix cette année d'une assurance scolaire et extra scolaire groupée. Les garanties peuvent se cumuler avec une éventuelle assurance personnelle.

7 – CARTABLERIE

Ce service constitue un moyen de prévention des vols, des pertes ainsi qu'un moyen de mieux répartir la charge des livres et documents entre les cours.

La réservation du casier se fait en ligne. Voir modalités en suivant le lien ci-dessous. Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée :

<http://tiny.cc/lmiu8y>



8 – ELEVES DELEGUES

Les élèves recevront une information sur le rôle des délégués. Les élections auront lieu durant la semaine du 23 au 27 septembre et seront suivies d'une journée de formation vendredi 4 octobre.

8 – PARENTS CORRESPONDANTS

Il est souhaitable que chaque classe ait 2 parents correspondants pour recueillir l'expression des parents et participer aux conseils de classe.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître dès la rentrée auprès du professeur principal de votre enfant (voir courrier A.P.E.L. joint).

9 – HORAIRES DES COURS

Début des cours au plus tôt à 8h05

Fin des cours au plus tard à 17h15

10 – DEPLACEMENTS EPS (Education Physique et Sportive)

Les élèves ont la possibilité de se déplacer sur certains créneaux horaires par leurs propres moyens pour se rendre sur le lieu d'activité. Le fonctionnement est le suivant :

Cours d'EPS à 8h05/9h40 : Rendez-vous à 8h05 sur le lieu d'activité puis retour à 9h40 avec un car affrété par l'établissement ou avec le moyen de transport de son choix (scooter, vélo, voiture, à pieds...). Une exception pour le cycle natation, car la piscine est proche du lycée. L'aller-retour se fait à pieds.

Cours d'EPS à 10h05/11h50 : Aller-retour en car.
 Cours d'EPS à 13h/14h45 : Aller-retour en car ou à pieds en fonction de la salle, avec l'enseignant.
 Cours d'EPS à 13h55/15h45 : Aller-retour en car ou à pieds en fonction de la salle, avec l'enseignant.
 En fin d'après-midi et en fonction de l'activité, les horaires seront 15h/17h ou 15h15/17h15 : aller avec le car, le scooter ou vélo, etc...

11 – EMPLOI DU TEMPS

Les emplois du temps des classes sont stabilisés à compter du lundi 16 septembre. Quelques modifications peuvent intervenir au cours de l'année

Les listes de classe sont définitives dès le jour de la rentrée ce qui signifie que **nous ne pouvons accepter les demandes de changement de classe quel qu'en soit le motif.**

12 – NOUVEAUX ELEVES DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Rappel : les élèves qui n'ont pas envoyé la copie du bulletin du 3^{ème} trimestre de cette année scolaire ainsi que l'avis de passage en seconde et l'exeat, doivent le faire dès que possible, et avant la rentrée.

13 – QUELQUES DATES A RETENIR POUR LE 1^{ER} TRIMESTRE

Photos de classe : mardi 3 septembre

Lundi 16 septembre	18h	2 ^{nde} 7 à 12 : réunion des parents de 2 ^{nde} Générale et Technologique (auditorium)
	19h	2 ^{nde} 1 à 6 : réunion des parents de 2 ^{nde} Générale et Technologique (auditorium)
Mardi 17 septembre	18h	Réunion des parents des classes de Première générale et technologique (auditorium)
Jeudi 19 septembre	18h	Réunion des parents des classes de Terminale L – ES – S (auditorium)
Jeudi 26 septembre	18h30/20h	Assemblée générale de l'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) sur le site de l'Institution (auditorium)

Vacances scolaires 2019/2020 :

Vacances de la Toussaint du samedi 19/10/19 au lundi 4/11/19 au matin
 Vacances de Noël du samedi 21/12/19 au lundi 6/1/20 au matin
 Vacances d'hiver du samedi 15/2/20 au lundi 2/3/20 au matin
 Vacances de printemps du samedi 11/4/20 au mardi 27/4/20 au matin
 Vacances d'été à partir du samedi 4 juillet 2020

14 – COMMUNICATION ECOLE DIRECTE

Le site <https://www.ecoledirecte.com> est l'organe officiel de communication de l'établissement. Il vous permet de consulter les résultats de votre enfant, les événements de la Vie Scolaire, l'emploi du temps et ses modifications, les informations diverses et



communiquer avec les enseignants et les services du lycée. **Les parents et les élèves disposent de comptes DISTINCTS.** Vous pouvez paramétrer le site pour recevoir des notifications sur l'adresse mail de votre choix et télécharger l'application mobile. Pour les nouveaux élèves entrants, ils recevront leur code le jour de la rentrée. Pour les autres familles et élèves les codes restent inchangés. Attention le site sera fermé jusqu'au 2 septembre. Voir mode d'emploi en PJ.

15 – CONTACTS

Pour joindre l'établissement durant l'année scolaire, quelques numéros à retenir :

. Bureau de vie scolaire (BVS) pour **signaler une absence élève,...** : **02 99 40 74 80**

Toutes les communications écrites se font par messagerie Ecole Directe/Espace Famille

. Secrétariat site Institution 02 99 40 74 74

L'établissement sera fermé du 17 juillet au 20 août 2019 inclus

Vous pourrez laisser un message sur notre boîte mail : direction@ism-lapro.fr

Document joint dans cet envoi :

- 1/ Association des Parents d'Elèves (A.P.E.L.) x 3 documents
- 2/ mode opératoire Ecole Directe

Bonnes vacances